



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DFCPAJI_D2026_0202

**COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE
SIS 18 RUE DES ANGES A
TOURCOING**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'INSTALLATIONS SPORTIVES
AU PROFIT DE L'EGERT**

Application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7 du 28 mars 2026 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Ville de Tourcoing peut apporter son soutien aux associations dont les activités présentent un intérêt général pour la commune, notamment dans le cadre de l'organisation d'événements et manifestations à caractère sportif ;

Considérant que l'Association Expression Gymnique et Rythmique Tourquennoise (EGERT) organise l'édition 2026 des championnats de France de gymnastique, comprenant une période d'installation le jeudi 04 juin 2026 ainsi que des journées de compétition les vendredi 05, samedi 06 et dimanche 07 juin 2026 ;

Considérant que l'organisation de cet événement sportif d'envergure contribue au rayonnement de la Ville de Tourcoing et présente, à ce titre, un intérêt communal ;

Considérant que, afin de permettre la réalisation de cette manifestation dans les meilleures conditions, l'Association EGERT a sollicité la mise à disposition d'équipements sportifs municipaux ;

Considérant qu'il convient de définir les conditions d'occupation et d'utilisation de ces équipements au moyen d'une convention de mise à disposition,

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention de mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange sis 18 rue des Angès à Tourcoing au profit de l'association Expression Gymnique et Rythmique Tourquennoise dont le siège est situé 100 rue de Lille à Tourcoing (59200) et représentée par Madame Véronique POZO, Présidente de ladite association.

ARTICLE 2 : Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit à compter du jeudi 04 juin 2026 jusqu'au dimanche 07 juin 2026.

ARTICLE 3 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la Trésorerie pour information.

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « *Télérécours citoyens* » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **17 AOUT 2026**

Doriane BECUE

Maire de Tourcoing

Accusé réception en Préfecture le : **17 AOUT 2026**

Publié sur le site Internet le : **17 AOUT 2026**



BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DAJI_D2026_0202**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **17/08/2026**

Objet : **Convention de mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange au profit de l'EGERT**

Nature : **Arrêtés individuels**

Matière : **Domaine et patrimoine - Locations**

Date de télétransmission : **17/08/2026**

Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **DFCPAJI_D2026_0202 = D_cision convention de mise _ disposition du complexe sportif L_o Lagrange au profit de l_EGERT.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20260817-DAJI_D2026_0202-AI**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **17/08/2026**

